# Enseignement Technologique en Langue Vivante 1

Série STI2D



### Le programme de langues vivantes de la voie technologique

BO spécial n°3 du 17 mars 2011

- Un programme dictée par une entrée culturelle spécifique à la voie technologique:
   « Sciences, techniques et civilisations »
- Cette entrée est structurée autour de quatre notions:
  - Mythes et héros
  - Espaces et échanges
  - Lieux et formes de pouvoir
  - L'idée de progrès

à croiser avec les pôles de connaissances spécifiques à chaque série technologiques. En série STI 2D:

- Matériaux et structures
- Énergie et environnement
- Système d'information et numérique
- Ce programme se décline en deux volets:
  - > L'enseignement obligatoire commun
  - L'enseignement technologique en langue vivante 1

### Tableau croisé des notions et des pôles de connaissances Série STI2D

	Matériaux et structures		Energie et	Systèmes
	Innovation technologique et éco-conception	Architecture et construction	environnement	d'information et numérique
Mythes et héros	- Le mythe du créateur : l'évolution des outils de création, la créativité	- Le héros bâtisseur : l'évolution des outils de création	- Le mythe de la fin du monde	- L'homme et la machine
Espaces et échanges	- L'empreinte écologique - Le monde virtuel	- L'habitat et les voies de communication	- Le cycle énergétique	- Le village planétaire : partage d'information, communication en temps réel
Lieux et formes de pouvoir	<ul> <li>La propriété intellectuelle</li> <li>L'organisation industrielle émergente</li> </ul>	Urbanisme et aménagement du territoire     Le défi dans la verticalité	- La bataille de l'autonomie énergétique	- Pôles et monopoles numériques (contrôle numérique)
L'idée de progrès	- Les matériaux innovants - L'hypersystème	- Les matériaux innovants - Le mieux-vivre	<ul> <li>Les défis collectifs</li> <li>L'efficience énergétique</li> <li>L'usage raisonné de l'énergie</li> </ul>	- L'intelligence artificielle au service de l'homme - Les systèmes « expert »

## L'enseignement de technologie en langue vivante 1

- L'entrée se fait par la discipline technologique. Repose entièrement sur le programme de sciences ou de technologie de la série concernée mais avant tout un enseignement de LV:
  - L'entrée par la discipline technologique est une source d'enrichissement et de motivation
  - Pratique accrue de la LV dans une logique de projet qui favorise la contextualisation de la communication.
  - Construire une compétence de communication dans le domaine technologique
  - > Développement des compétences langagières à travers des activités, des situations de communication et des productions concrètes et pratiques
  - Développer toutes les activités langagières dans des projets dont le contenu est technologique
- Plus-value pour les deux disciplines:
  - > Donner du sens à l'étude et à la pratique d'une LV.
  - > Renforcer l'enseignement de la discipline technologique
- Par souci de cohérence et de continuité dans les apprentissages, il apparaît essentiel de:
  - Mettre en synergie les thématiques abordées dans les deux disciplines (discipline technologique et ETLV)
  - > **Déterminer des thématiques communes** entre la LV tronc et l'ETLV.

### Un enseignement conjoint

- Cet enseignement fait intervenir des démarches collaboratives et complémentaires entre les deux disciplines
- Suppose une étroite concertation
- La présence des deux enseignants renforce la cohérence de la démarche et crée une dynamique communicationnelle ancrée dans des situations concrètes et variées
- Nécessite un pilotage partagé selon les compétences de chacun:
  - ➤ Pilotage technique et scientifique assuré par le professeur de technologie
  - > Pilotage linguistique assuré par le professeur de LV
  - > Pilotage culturel et pédagogique commun
- Tirer profit de la complémentarité des deux professeurs
- Mutualiser des compétences diverses et des connaissances variées.

### Modalités pédagogiques

- Modalités pédagogiques axées autour de:
  - > L'étude de dossiers technologiques ou étude de cas
  - L'activité de projet
- Mise en œuvre de démarches communes aux disciplines scientifiques, technologiques et aux langues vivantes:
  - Démarche de résolution de problèmes
  - Démarche d'investigation
  - Démarche de projet
- Permettre à l'élève de se construire une compétence de communication dans le domaine technologique
- Entraînement des élèves dans les différentes activités langagières, notamment celles relevant du champ de l'oral

# Les plus-values de l'enseignement technologique en LV1

- Les plus-values observées chez les élèves:
  - Décloisonnement des enseignements
  - > Perception différente de la discipline langue vivante
  - Pratique accrue de la langue vivante
  - > Prise de confiance
- Les plus-values professionnelles identifiées chez les **professeurs**:
  - > Relever un défi, faire évoluer son enseignement
  - Découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles modalités d'intervention
  - > Favoriser le travail d'équipe
  - Utiliser des supports variés
  - Ancrer l'approche actionnelle et la pédagogie de projet dans les pratiques professionnelles

## L'épreuve d'enseignement technologique en LV1 au baccalauréat (1/5)

BO n°12 du 22 mars 2012

#### RAPPEL DU RÈGLEMENT D'EXAMEN

- > Epreuve orale, évaluée en cours d'année
- > Seuls sont pris en compte pour l'examen du baccalauréat, les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20
- Ces points sont multipliés par deux

#### OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

- L'épreuve porte sur les compétences de communication en langue vivante 1 dans le contexte de la réalisation du projet technologique.
- Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en langue vivante 1, les différents problèmes techniques auxquels il a été confronté au cours du déroulement du projet et à expliquer en langue vivante 1 les choix effectués.
- Sont notamment évalués le lexique fonctionnel utilisé ainsi que les compétences sociolinguistiques et pragmatiques mises en œuvre en vue d'une communication efficace.

### L'épreuve d'enseignement technologique en LV1 au baccalauréat (2/5)

#### STRUCTURE DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve se déroule en deux parties:

- La première prend place au cours de la **première partie de l'épreuve de projet** (= présentation orale en LV1 de la conduite du projet)
- En revanche, l'organisation de la seconde partie est indépendante de l'épreuve de projet : elle est ponctuelle et se tient au cours du troisième trimestre (= présentation orale en LV1 du projet)
- Première partie : présentation orale en langue vivante 1 de la conduite de projet
  - Une fois dans l'année, les compétences de communication du candidat en langue vivante 1 sont évaluées dans le contexte de la conduite de projet
  - La première partie de l'épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité et la première partie de l'épreuve d'ETLV sont **successivement** évaluées
  - L'évaluation a lieu dans le cadre d'une « revue de projet »: entretien de groupe (composé de 3 ou 4 élèves). Les enseignants de LV1 et de technologie participant au suivi du projet évaluent les candidats
  - ➤ Temps collectif mais évaluation individuelle. 3 à 5 minutes de prise de parole par candidat. Équilibre du temps de parole de chaque candidat. Possibilité d'interaction entre les candidats et les examinateurs.
  - Présentation individuelle par chaque élève du groupe-projet des activités personnelles menées dans le cadre de la réalisation du projet, des démarches mises en œuvre, des hypothèses de travail, des difficultés rencontrées...
  - Cette partie est notée sur 10 points

### L'épreuve d'enseignement technologique en LV1 au baccalauréat (3/5)

- Deuxième partie : présentation orale en langue vivante 1 du projet
  - Cette partie est notée sur 10 points.
  - L'organisation de cette épreuve est indépendante de l'épreuve de projet. Elle est **ponctuelle** et **organisée par le chef d'établissement** au cours du **troisième trimestre**.
  - ➤ En vue de la présentation orale en langue vivante 1, le candidat élabore un dossier technique, sous forme numérique, en langue vivante 1. Ce dossier comporte 1 à 5 pages en fonction de la forme retenue: carte heuristique, diaporama, site internet... Ce dossier est un support de présentation, il n'est pas évalué.
  - La présentation débute par un exposé du candidat, qui dispose d'une durée maximale de 5 min. Elle est suivie d'un entretien en langue vivante 1 avec les examinateurs. L'ensemble de l'épreuve a une durée de 10 min.
  - > Aura lieu courant juin

### L'épreuve d'enseignement technologique en LV1 au baccalauréat (4/5)

#### NOTATION

- Les enseignants de langue vivante 1 et les enseignants de technologie participant au suivi du projet évaluent le candidat.
- A cette fin, ils établissent, pour chaque candidat, deux fiches d'évaluation, une pour chaque partie de l'épreuve, selon les modèles publiés par le ministre chargé de l'éducation nationale.
- > Ces fiches d'évaluation ont le statut de copies d'examen.
- L'épreuve est notée sur 20 points.

#### LANGUE DE L'ÉVALUATION

- Cette épreuve est évaluée dans la langue de l'enseignement de technologie en langue vivante 1 dispensé en classe terminale.
- Pour cette épreuve, le candidat **ne peut pas choisir une autre langue** au moment de l'inscription à l'examen, contrairement à ce qu'il peut faire pour les épreuves de langue vivante.
- ➤ Un candidat qui le souhaite peut donc subir les épreuves de langue vivante 1 et de technologie en langue vivante 1 dans deux langues distinctes.

## L'épreuve d'enseignement technologique en LV1 au baccalauréat (5/5)

#### CANDIDATS INDIVIDUELS ET CANDIDATS ISSUS DES ÉTABLISSEMENTS HORS-CONTRAT

- Les candidats scolarisés dans les établissements privés horscontrat et les candidats individuels **ne subissent que la deuxième partie de l'épreuve**, qui est, dans ce cas, notée sur 20 points.
- > Ils passent cette épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

#### SESSION DE REMPLACEMENT

- Les candidats subissent la deuxième partie de l'épreuve selon les mêmes modalités que celles de l'épreuve du premier groupe.
- Si un candidat n'a pu être évalué dans le cadre de la conduite de projet, seule la deuxième partie de l'épreuve est évaluée, selon les mêmes modalités que celles de l'épreuve du premier groupe.